

QUESTION ECRITE

Amendes à la Danse sur la Doux

Lors du Conseil de Ville du 31 mai 2010, le groupe PLR a posé une question concernant les amendes de parkages à la place de l'Étang, lors de la Danse sur la Doux.

La réponse formulée, n'était pas satisfaisante et biaisée. Il a été fait mention que le PLR aurait suggérer de mettre les voitures en fourrière, ce qui n'a jamais été le cas !

La Danse sur la Doux comme d'autres manifestations importantes en Vieille Ville engendre un trafic routier conséquent. Pour accueillir ce monde, il faut des infrastructures notamment de la place pour se garer. Les parkings aux abords de la vieille Ville se sont vite remplis, ceux du Gros près et de la Blancherie également.

Le phénomène de parcage en travers à la place de l'Étang lors de manifestations ou même de week-ends surchargés est connu et depuis très longtemps. C'était donc prévisible lors de la Danse sur la Doux. Delémont n'est d'ailleurs pas en reste, plusieurs manifestations dans le canton ont été le théâtre de pose de papillons.

La commune de Delémont a misé sur la prévention plutôt que la répression en engageant une société de sécurité privée pour seconder la police les week-ends. Dans le même état d'esprit n'aurait-il pas été possible de trouver une solution pour éviter ce mauvais parcage sans amender les gens qui viennent pour faire vivre une fête ?

Nous ne soutenons pas le parking sauvage, les voitures mal garées sont amendables mais lors de manifestations, n'y a-t-il pas d'autres solutions ?

Le Groupe PLR demande au Conseil communal

- Serait-il possible, plutôt que d'amender, lors de manifestations d'importance, de faire des aménagements physiques (cônes, panneaux, etc..) pour éviter le parcage en travers à la place de l'Étang ?
- La Commune ne pourrait-elle pas augmenter la tolérance en matière de parcage, pendant les manifestations, pour tout autant que les véhicules ne gênent pas l'accès aux véhicules de sécurité (ambulances, pompiers, police)
- Quelle est la politique d'information faite aux automobilistes pour trouver un parking lors de manifestations ?

Nous remercions le Conseil communal de sa réponse.

Pour le Groupe PLR
Stève Farine